



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 15487

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po ». Selon le rapport, « le financement de Sciences po par l'État a été jusqu'à présent insuffisamment assorti de contreparties et d'exigences en matière de maîtrise et de suivi des dépenses ». Aussi, il lui demande son sentiment sur cette situation.

Texte de la réponse

« Sciences Po » a récemment connu de profondes transformations liées à la mise en oeuvre de sa politique de développement ambitieux, de diversification de son offre de formation et de démocratisation de son accès. Ces mutations se sont en effet traduites par une hausse substantielle de son budget (+ 60,3 % entre 2005 et 2010) financée par une augmentation notable de ses ressources propres mais aussi une hausse très importante de la subvention de l'État. Il apparaît que l'établissement est désormais entré dans une nécessaire consolidation de ses acquis, qui induira de fait une stabilisation des concours publics qui lui sont attribués. De surcroît, comme l'a noté avec justesse la Cour des comptes, l'établissement doit procéder à une maîtrise accrue de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le renforcement de la transparence de la gestion de l'établissement est une nécessité. Les évolutions dans ce domaine sont conditionnelles à la mise en place d'un contrôle de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Les modalités de ce contrôle sont actuellement à l'étude, en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; à ce stade, aucune piste ne doit être écartée. En parallèle, il apparaît nécessaire qu'une réflexion soit initiée en ce qui concerne la structuration organisationnelle de Sciences Po.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15487

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 298

Réponse publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2593